

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique M E N Z I	Type Menzi Muck 5000 TM	Fiche d'homologation N° CH 5543 01
--	---------------------------------	----------------------------	---------------------------------------

Constructeur	Ernst MENZI AG, Maschinenfabrik, 9443 Widnau
Identification	sur la plaquette du constructeur "Menzi Muck 5000 TM" devant le N° du châssis -
Plaquette constructeur	dans la cabine, à droite, à l'avant sous le siège
N° du châssis	à droite, latéralement dans la cabine, sous la porte
Identification du moteur	"D 108" à gauche, latéralement sur le bloc, au-dessus de la jauge d'huile (frappée par maison Menzi)
Importateur principal	-
Véhicule homologué	1 509 822 963 / 1 509 833 136

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	H A T Z
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique, sur roues AV	Type	D 108
Transmission	entraînement hydrostatique	Construction	en ligne
Nombre de vitesses	2	Carburant	D
Frein de service	entraînement hydrostatique	Position	arrière
		Refroidissement	air
		Alésage	108
		Cylindrée	3021
		Puissance en kW	39 DIN
		Bruit à l'arrêt	76,5 dB/A
		Silencieux	1 = 1000 x Ø 112 mm; insonorisation: l'avant et le haut du compartiment-moteur
Frein auxiliaire	(à ressorts, progressif, à expansion interne sur roues AV; (1 réservoir séparé pour la pression de service + 1 pour la libération de secours; desserrage mécanique par vis	Mesure des gaz	Bacharach 3,0
Frein d'arrêt	(aux cylindres	Déparasitage	-
Contrôle 2 circuits	manomètre double + vibreur + lampe-témoin		

Carrosserie	excavatrice	Poids	avant	arrière	total	(+)
Nombre de portes	1	Poids à vide	-	-	-	-
Ceintures sécurité	av - ar -	Charge utile	-	-	-	-
Calé	400x240x200 mm	Poids total	-	-	-	-
Antivol	-	Poids garantis	-	-	7500	-
		Pneus	18 R 22,5	18 R 22,5	-	-
Nombre de places	t 1 av - centre - ar -	Ply / bar	- / 3,0	- / 3,0	-	-
		Charge	11700	5850	-	-
Dimensions	Intérieur extérieur	pour V max	20	20	-	-
Longueur	(7100) 6300	Jantes	-	-	-	-
Largeur	2250					
Hauteur	(3750) 3050					
Porte à faux	av (2500) 1700					
	ar 600					
Distance volant - vers l'avant du véhicule	3700 (4500)					
	Braquage Ø					
() = avec bras télescopique 1000 mm						
() = avec bras télescopique 2000 mm						

Gar poids remorquable avec/sans frein	-	
Garantie poids de l'ensemble	-	
Poids remorquable testé	-	
Charge garantie sur le toit	-	
Vitesse maximale selon le constructeur	10	km/h
testée 2,0 km/h à t/min 2300	au moteur	prise de force

Equipement	
Feux de route	-
Feux de croisement	-
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R (E)
Feux stop	
Clignoteurs	av AV = 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av I ar
Feux arrière de brouillard	
Feux complémentaires	2/ lampes de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	
Essue-glace	1/ balai avec/sans lave-glace
Avertisseurs	BOSCH el 20024 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	M E N Z I	Menzi Muck	5000 TM
Homologation			
N°	CH	5543	01
Carrosserie	excavatrice		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	+)	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	15,37
Poids total	+)	Cylindree	3021

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

*) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule. = 3700 (4500 mm).

+) Poids : avec bras télescopique 1000 mm AV = 4700 kg AR = 2500 kg total = 7200 kg
avec bras télescopique 2000 mm 5080 kg 2400 kg 7480 kg

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: les carénages des béquilles; les supports des feux avant;
- 138 - protection : sur les béquilles, à l'arrière;
- 139 - enlever : les pattes des béquilles; l'engin de travail;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - assurer: la flèche au moyen d'un appui de 830 mm; le dispositif de levage par un manchon de 840 mm; le dispositif sur l'essieu AR réglant la hauteur du chariot, au moyen d'un manchon de 240 mm; sur l'essieu AV par un manchon de 140 mm; le levier du dispositif hydraulique réglant la hauteur et le réglage latéral de l'essieu AV; la tourelle en direction de marche;

montage: les feux prescrits.

Inscription dans l'autorisation spéciale:

- 14 - les manoeuvres difficiles

Lieu et date de l'homologation
 Burlet, 26.05.83
 Widnau, 27.06.83/18.07.83
 Winterthour, 27.09.83

Remplace FH CH 5543 01 du 18.07.83
 designation du type

Service fédéral d'homologation